

### DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

N° 11-2008

L'an deux mille huit, le vingt-trois mai à dix sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du quatorze mai deux mille huit, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 44  
Membres titulaires présents ou représentés: 32  
Pouvoirs : 7  
Quorum atteint  
Nombre de suffrages exprimés : 39

#### Présents(es)

Paul ARNOUX,  
André AUBERIC,  
Gérard AZIBI,  
Marcel BAGARD,  
Christian BARTHEYE,  
Jean-Marie BERTRAND,  
Marc BONNARD,  
Marie BOUCHEZ,  
Jean-Pierre BUIX,  
Claire CHASTAN,  
Pierre COMBES,

Thierry CORNILLET,  
Gérard COUPON,  
Claude DAUMAS suppléant  
Thierry DAYRE,  
Jean-Louis D'OTEMAR,  
Jacques ESTEVE suppléant,  
Pierre ETIENNE,  
Michèle EYBALIN,  
Gérard GOZZI,  
Anne-Marie GROS,  
Dominique GUEYTTE,

Bernard ILLY,  
Bruno LAGIER,  
Jean-Jacques MONPEYSSEN,  
Patricia MORHET-RICHAUD,  
Albert MOULET,  
Christine NIVOU,  
Hervé RASCLARD,  
Nicolas ROSIN,  
Michel TACHE,  
Catherine VESPIER

#### Pouvoirs :

Gérard BERTRAND à Thierry CORNILLET, Michel GREGOIRE à Hervé RASCLARD, Valéry LIOTAUD à Jacques ESTEVE suppléant, Marianne ORY à Michèle EYBALIN, Jean-Louis REY à Claude DAUMAS suppléant, Claude REYNARD à Catherine VESPIER, Jean-François SIAUD à Pierre COMBES,

#### Excusés(es)

Jean BESSON, Olivier CADIER, Christophe CASTANER.

\*\*\*\*\*

#### **Objet : Concession de licences d'utilisation des fichiers IGN – BD PARCELLAIRE.**

Le Président informe le comité syndical que le Conseil Général met gratuitement à la disposition du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales le produit IGN – BD PARCELLAIRE, présenté sous la forme d'un CD-Rom comportant les fichiers informatiques du plan cadastral assemblé du Référentiel à grande Echelle (RGE) sur le territoire de compétence du syndicat.

Afin de pouvoir utiliser ces données en toute légalité, cette mise à disposition est liée à la signature d'une concession de licences relative aux droits d'utilisation de ce produit.

La présente concession est accordée au Syndicat Mixte des Baronnies Provençales dans le cadre et en exécution de la convention n°9180 signée entre l'Institut Géographique National et le Conseil Général de la Drôme. Elle ne constitue en aucun cas un mode d'acquisition totale ou partielle des droits de propriété des fichiers et relève d'une simple concession de droits d'utilisation limités aux applications désignées dans la concession. La concession est accordée pour une durée de 10 ans, soit jusqu'au 12/05/2016.

Le Président demande au Comité Syndical

- D'approuver la concession de licences
- D'autoriser le Président à signer la présente concession de licences.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présent ou représenté, le comité syndical approuve la concession de licences et autorise le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jours et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD